

Panel de partenaires de recherche de l'OIM Appel à manifestation d'intérêt

En tant qu'agence des Nations Unies pour les migrations, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) entreprend des recherches pour informer les politiques et les pratiques migratoires. L'OIM peut mener des recherches elle-même, et/ou en collaboration avec d'autres chercheurs et institutions, et/ou mandater d'autres chercheurs et institutions pour mener des recherches en son nom.

[La Division de la recherche et des publications sur la migration \(MRPD\)](#) est basée au siège de l'OIM, au sein du Département des politiques et de la recherche, et a la responsabilité institutionnelle de soutenir la réalisation et la gestion de la recherche appliquée sur des thèmes migratoires saillants. La recherche est conçue pour améliorer l'exécution des programmes de l'OIM et contribuer à une meilleure compréhension des schémas et processus migratoires, ainsi que des liens entre la recherche sur les migrations et la politique et la pratique migratoires. La recherche alimente aussi directement le rôle de l'OIM en tant qu'éditeur des résultats de la recherche appliquée, notamment par le biais de la publication phare de l'OIM, le Rapport sur les migrations dans le monde, des documents publiés dans la Série sur la recherche en matière migratoire et dans Politique et pratique migratoires, et des Profils migratoires de l'OIM.

La DPPR de l'OIM collabore fréquemment avec des chercheurs universitaires et appliqués dans des universités, des instituts de recherche et d'autres organisations dans le monde entier afin de mener et de soutenir ce type de recherche. Ces [collaborations](#) permettent non seulement à l'OIM de bénéficier de la diversité des connaissances et de l'expertise de divers chercheurs appliqués et universitaires, mais aussi à l'organisation d'atteindre un public mondial. Ces partenariats sont également essentiels pour soutenir la recherche sur les migrations dans le monde entier, y compris dans des contextes traditionnellement peu étudiés.

Les résultats des recherches de la Division sont traduits en plusieurs langues et rendus accessibles au plus grand nombre de personnes possible dans le monde entier par le biais de [la plate-forme de publications de l'OIM](#). Cette plateforme permet également de télécharger gratuitement plus de 3 000 publications de l'OIM.

En octobre 2021, à la suite d'un premier appel à manifestation d'intérêt, la Division a créé le Panel des partenaires de recherche de l'OIM. Le Panel est une ressource d'information interne pour les bureaux régionaux et nationaux de l'OIM, où des institutions de recherche sélectionnées sont enregistrées et peuvent être contactées dans le but de consulter l'OIM sur des projets de recherche en matière de migration. Le panel est actuellement constitué de plus de 75 institutions de recherche.

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour but d'identifier de nouvelles organisations de recherche qui pourraient être intéressées par des consultations avec l'OIM sur des projets de recherche en matière de migration, afin d'accroître la diversité linguistique, géographique et thématique au sein du panel. Les organisations sélectionnées seront enregistrées dans le panel des partenaires de recherche de l'OIM, qui sera mis à la disposition de tous les bureaux régionaux et nationaux de l'OIM en tant que ressource d'information valable.

À qui s'adresse cet appel ?

Cet appel à manifestation d'intérêt s'adresse aux instituts de recherche, centres, programmes et groupes de réflexion qui travaillent sur la recherche en matière de migration et dont l'expertise peut être démontrée dans un ou plusieurs des domaines thématiques suivants :

- Migration et développement
- Migrations de main-d'œuvre
- Déplacement
- Facteurs de migration
- Diaspora
- Envois de fonds
- Intégration des migrants
- Migration de retour et réintégration
- Dimension de genre
- Représentations dans les médias, y compris la désinformation
- Perception de la migration par le public
- Les enfants dans la migration
- Migration et santé
- Migration environnementale
- Migration des familles
- Migrations irrégulières
- Trafic de migrants et traite des êtres humains
- Prise de décision des migrants
- Droits des migrants
- Données sur la migration
- Politique et législation en matière de migration

Comment les organisations intéressées peuvent-elles répondre à cet appel ?

Les institutions intéressées peuvent répondre à cet appel en remplissant le formulaire disponible à l'adresse ci-dessous :

https://iom.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_2fwlcUEWQgLwdpk

Le formulaire contient des informations de base sur l'institution et ses principaux chercheu.x.r.se.s, telles que les spécialisations, les CV, les coordonnées et une liste de personnes de référence.

Que se passe-t-il une fois que les informations sont envoyées à l'OIM ?

L'OIM évaluera si un établissement fait preuve des compétences et de l'expertise nécessaires. Les informations fournies seront vérifiées par l'OIM ou de manière indépendante, et des personnes de référence pourront être contactées. Si l'institution est acceptée pour faire partie du panel, elle sera informée de son inscription. Il ne doit y avoir aucun conflit d'intérêt entre l'institution et l'OIM.

L'inscription au panel entraîne-t-elle automatiquement l'attribution de missions de conseil ?

Non. L'inscription au panel ne constitue pas un engagement de la part de l'OIM en vue d'une coopération future. L'OIM n'est pas tenue de faire appel aux membres du panel, pas plus que les membres du panel ne sont obligés de travailler avec l'OIM. L'engagement contractuel des chercheu.x.r.se.s est en fin de compte une décision qui relève d'un bureau ou d'un département spécifique de l'OIM. Le rôle du MRPD est simplement de leur faciliter l'accès à un panel de chercheu.x.r.se.s et d'institutions qui ont été évalués et vérifiés. En outre, la notification de l'inscription au panel ne garantit pas que l'institution se verra proposer un accord contractuel par l'OIM.

Les informations seront-elles partagées ou communiquées à quiconque ?

Non. Les informations que vous fournissez ne seront utilisées qu'en interne au sein de l'OIM et seront mises à jour à intervalles réguliers par le biais d'appels à manifestation d'intérêt ultérieurs. Les organisations peuvent retirer ou mettre à jour leurs coordonnées à tout moment en contactant research@iom.int.

Notre établissement de recherche est déjà inscrit au panel des partenaires de recherche de l'OIM. Devons-nous soumettre une nouvelle demande ?

Non. Toutes les organisations enregistrées auprès du Panel devraient avoir reçu un courrier électronique confirmant leur intérêt à rester membre. Si votre organisation a répondu à cet e-mail, aucune autre action de votre part n'est requise.

Pour toute question sur le panel, veuillez contacter research@iom.int.